



HONORAIRES AGENCE TTC

POUR LES BIENS D'UNE VALEUR DE	HONORAIRES TTC
Parking / box	10 %
Appartement / Maison	6%
Location à usage d'habitation	8%
Droit au bail / Fonds de commerce / Murs commerciaux	10 % du loyer annuelle (hors charge)
Location saisonnière	20 % de la location
Terrains	10 %
Barème en vigueur à compter du 15 juillet 2021 Les honoraires d'agence sont à la charge du mandant sauf stipulations contraires prévues au contrat	